

Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Résultats d'exploitation

Comparaison des troisièmes trimestres de 2019 et de 2018

Le bénéfice net de la compagnie au troisième trimestre de 2019 s'est établi à 424 millions de dollars ou 0,56 dollar par action sur une base diluée, comparativement à 749 millions de dollars ou 0,94 dollar par action pour la même période en 2018.

Le bénéfice net du secteur Amont s'est établi à 209 millions de dollars au troisième trimestre, contre 222 millions de dollars pour la même période en 2018. La diminution du bénéfice, qui découle principalement de l'augmentation des charges d'exploitation et des redevances par environ 70 et 50 millions de dollars respectivement, a été compensée en partie par la hausse des volumes d'environ 110 millions de dollars, surtout à Syncrude.

Le prix moyen du West Texas Intermediate (WTI) s'est établi à 56,44 dollars américains le baril au troisième trimestre de 2019, contre 69,43 dollars américains le baril au trimestre correspondant de 2018. Le prix moyen du Western Canada Select (WCS) s'est établi à 44,21 dollars américains le baril et à 47,49 dollars américains le baril pour les mêmes périodes. L'écart de prix entre le WTI et le WCS s'est rétréci au cours du troisième trimestre de 2019 pour s'établir en moyenne à environ 12 dollars américains le baril pour le trimestre, comparativement à environ 22 dollars américains le baril à la même période en 2018.

Le dollar canadien s'est établi en moyenne à 0,76 dollar américain au troisième trimestre de 2019, soit pratiquement la même valeur qu'au troisième trimestre de 2018.

Le prix moyen que l'Impériale a touché en dollars canadiens pour le bitume a augmenté au cours du trimestre, principalement en raison de la baisse des coûts des diluants, qui a été contrebalancée en partie par la diminution du WCS. Le prix moyen obtenu pour le bitume s'est établi à 51,12 dollars le baril au troisième trimestre de 2019, en hausse par rapport aux 50,42 dollars le baril touchés au troisième trimestre de 2018. Le prix moyen que la compagnie a touché en dollars canadiens pour le pétrole brut synthétique a diminué dans l'ensemble conformément au WTI au cours du trimestre, rajusté pour tenir compte des variations des taux de change et des frais de transport. Le prix touché pour le pétrole brut synthétique s'est établi en moyenne à 77,27 dollars le baril au troisième trimestre de 2019, contre 89,70 dollars le baril à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Cold Lake s'est établie en moyenne à 142 000 barils par jour au troisième trimestre, contre 150 000 barils par jour à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Kearl s'est établie en moyenne à 224 000 barils par jour au troisième trimestre (la part de l'Impériale se chiffrant à 159 000 barils), contre 244 000 barils par jour (la part de l'Impériale se chiffrant à 173 000 barils) au troisième trimestre de 2018. La baisse de production s'explique principalement par le moment d'une activité de révision planifiée.

La quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude s'est élevée en moyenne à 69 000 barils par jour, en hausse par rapport à 45 000 barils par jour au troisième trimestre de 2018. L'augmentation de la production, épargnée des répercussions de la panne d'électricité de 2018, a été contrebalancée en partie par l'activité de révision planifiée.

Le bénéfice net du secteur Aval s'est chiffré à 221 millions de dollars au troisième trimestre, contre 502 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. Cette baisse s'explique par la contraction des marges et l'activité de révision planifiée, qui ont retranché respectivement près de 230 et 70 millions de dollars au bénéfice.

Le débit moyen des raffineries était de 363 000 barils par jour, contre 388 000 barils par jour au troisième trimestre de 2018. Le taux d'utilisation de la capacité a été de 86 %, comparativement à 92 % au troisième trimestre de 2018. La baisse du débit est principalement attribuable à l'incidence d'une révision planifiée à Nanticoke et aux répercussions de l'incident à la tour de fractionnement de Sarnia qui s'est produit plus tôt en 2019.

Les ventes de produits pétroliers se sont établies à 488 000 barils par jour, contre 516 000 barils par jour lors du troisième trimestre de 2018. La baisse des ventes de produits pétroliers est principalement attribuable à la baisse des volumes raffinés.

Le bénéfice net du secteur des Produits chimiques s'est établi à 38 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 69 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018, ce qui reflète principalement la baisse des marges.

Les charges de la Société et autres charges se sont établies à 44 millions de dollars au troisième trimestre, la même valeur que celle enregistrée pour la période correspondante de 2018.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et de 2018

Le bénéfice net des neuf premiers mois de 2019 s'est établi à 1 929 millions de dollars ou 2,51 dollars par action sur une base diluée, en hausse par rapport au bénéfice net de 1 461 millions de dollars ou 1,79 dollar par action pour les neuf premiers mois de 2018. Les résultats de 2019 tiennent compte de l'incidence favorable, surtout hors trésorerie, de 662 millions de dollars liée à la réduction du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta. Le 28 juin 2019, le gouvernement de l'Alberta a adopté une réduction de 4 % du taux d'imposition provincial, le faisant passer de 12 à 8 % d'ici 2022.

Le bénéfice net du secteur amont s'est établi à 1 252 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice, reflétant l'incidence favorable de la baisse du taux d'imposition des sociétés de l'Alberta, qui se chiffre à 689 millions de dollars. Abstraction faite de cette incidence, le bénéfice net de 2019 s'est établi à 563 millions de dollars, en hausse par rapport à un bénéfice net de 172 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. L'amélioration des résultats reflète la hausse des volumes d'environ 530 millions de dollars, principalement à Syncrude, à Kearl et à Norman Wells, ainsi que l'incidence de la hausse du prix touché pour le pétrole brut d'environ 220 millions de dollars et des effets de change favorables d'environ 90 millions de dollars. Les résultats ont subi l'incidence négative de l'augmentation des charges d'exploitation d'environ 270 millions de dollars, des redevances plus élevées d'environ 130 millions de dollars et d'une baisse des volumes à Cold Lake se chiffrant à environ 70 millions de dollars.

Le prix moyen du baril de West Texas Intermediate s'est établi à 57,10 dollars américains pour les neuf premiers mois de 2019, contre 66,77 dollars américains pour la période correspondante de 2018. Le prix moyen du Western Canada Select s'est établi à 45,32 dollars américains le baril et à 44,98 dollars américains le baril pour les mêmes périodes. L'écart de prix entre le WTI et le WCS s'est rétréci pour s'établir en moyenne à environ 12 dollars américains le baril en moyenne pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à environ 22 dollars américains le baril au cours de la même période en 2018.

Le dollar canadien s'est établi en moyenne à 0,75 dollar américain au cours des neuf premiers mois de 2019, en baisse de 0,03 dollar américain par rapport à la même période en 2018.

Le prix moyen que l'Impériale a touché en dollars canadiens pour le bitume a augmenté au cours des neuf premiers mois de 2019, principalement en raison de la baisse des coûts des diluants. Le prix touché pour le bitume s'est établi en moyenne à 52,44 dollars le baril, en hausse par rapport aux 45,04 dollars le baril obtenus à la même période en 2018. Le prix moyen que la compagnie a touché en dollars canadiens pour le pétrole brut synthétique a diminué de façon générale conformément au WTI, rajusté pour tenir compte des variations des taux de change et des frais de transport. Le prix touché pour le pétrole brut synthétique s'est établi en moyenne à 74,59 dollars le baril, contre 83,66 dollars le baril à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Cold Lake s'est établie en moyenne à 141 000 barils par jour au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 145 000 barils par jour à la période correspondante de 2018.

La production brute de bitume de Kearl s'est élevée en moyenne à 204 000 barils par jour au cours des neuf premiers mois de 2019 (la part de l'Impériale se chiffrant à 145 000 barils), en hausse par rapport à 202 000 barils par jour (la part de l'Impériale se chiffrant à 144 000 barils) à la période correspondante de 2018.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la quote-part de la compagnie dans la production brute de Syncrude s'est élevée en moyenne à 76 000 barils par jour, en hausse par rapport aux 53 000 barils par jour pour la période correspondante de 2018. L'augmentation de la production était principalement attribuable au fait qu'elle n'a pas eu à subir les répercussions d'une panne d'électricité, comme en 2018.

Le bénéfice net du secteur Aval s'est établi à 736 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à 1 224 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Cette baisse s'explique par la contraction des marges, des incidents de fiabilité, dont l'incident de la tour de fractionnement de Sarnia et une diminution des volumes de ventes, qui ont retranché respectivement environ 430, 140 et 100 millions de dollars au bénéfice. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution de l'incidence nette des révisions d'environ 80 millions de dollars et par des effets de change favorables d'environ 60 millions de dollars.

Le débit moyen des raffineries était de 363 000 barils par jour au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 386 000 barils au cours de la même période en 2018. Le taux d'utilisation de la capacité a été de 86 %, comparativement à 91 % pour la même période en 2018. La baisse du débit est principalement attribuable aux répercussions de l'augmentation des activités de révision planifiée et de l'incident à la tour de fractionnement de Sarnia.

Les ventes de produits pétroliers s'élevaient à 481 000 barils par jour au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 503 000 barils par jour pour la période correspondante en 2018. La baisse des ventes de produits pétroliers est principalement attribuable à la baisse des volumes raffinés.

Le bénéfice net du secteur des Produits chimiques s'est établi à 110 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 220 millions de dollars à la période correspondante de 2018, ce qui reflète principalement la baisse des marges.

Les charges du siège social et autres charges se sont établies à 169 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 155 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 1 376 millions de dollars au troisième trimestre, en hausse par rapport à 1 207 millions de dollars pour la période correspondante de 2018, reflétant principalement les effets favorables des fonds de roulement, contrebalancés en partie par le recul du bénéfice.

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie nets de 413 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 352 millions de dollars à la période correspondante de 2018.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 519 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 580 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. Les dividendes versés au troisième trimestre de 2019 se sont élevés à 169 millions de dollars. Le dividende par action versé au troisième trimestre a été de 0,22 dollar, en hausse par rapport à 0,19 dollar pour la période correspondante de 2018. Au cours du troisième trimestre, la compagnie, dans le cadre de son programme d'achat d'actions, a acheté environ 9,8 millions d'actions pour 343 millions de dollars, y compris des actions achetées d'Exxon Mobil Corporation. Au troisième trimestre de 2018, la compagnie a acheté environ 10 millions d'actions pour 418 millions de dollars.

Le solde de trésorerie de la compagnie s'établissait à 1 531 millions de dollars au 30 septembre 2019, contre 1 148 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2018.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 3 405 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019, en hausse par rapport aux 3 051 millions de dollars constatés à la période correspondante de 2018, ce qui reflète principalement les effets favorables du fonds de roulement.

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie nets de 1 305 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019, comparativement à 1 096 millions de dollars en 2018, principalement en raison de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 1 557 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 2 002 millions de dollars à la période correspondante de 2018. Les dividendes versés au cours des neuf premiers mois de 2019 se sont élevés à 465 millions de dollars. Le dividende par action versé dans les neuf premiers mois de 2019 a été de 0,60 dollar, en hausse par rapport à 0,51 dollar pour la période correspondante de 2018. Au cours des neuf premiers mois de 2019, la compagnie, dans le cadre de son programme d'achat d'actions, a acheté environ 29,6 millions d'actions pour 1 072 millions de dollars, y compris des actions achetées d'Exxon Mobil Corporation. Au cours des neuf premiers mois de 2018, la compagnie a acheté environ 38,5 millions d'actions pour 1 561 millions de dollars.

En septembre 2019, la compagnie a repoussé la date d'échéance du prêt à taux variable en dollars canadiens que lui a consenti ExxonMobil au 30 juin 2025. Toutes les autres modalités restent inchangées.

Normes comptables publiées récemment

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'Impériale adoptera la norme du Financial Accounting Standards Board intitulée *Financial Instruments - Credit Losses (Topic 326)*, comme modifiée. Cette norme exige qu'une provision pour moins-value soit comptabilisée pour les pertes sur créance de certains actifs financiers, qui reflète les pertes de crédit courantes attendues sur la durée de vie contractuelle de l'actif. La provision pour moins-value tient compte du risque de perte, même s'il est négligeable, et tient compte des événements antérieurs, des conditions courantes et des attentes concernant le futur. La compagnie ne prévoit pas de changement important à la provision pour pertes sur créances clients et continue d'évaluer l'incidence sur les autres actifs financiers entrant dans le champ d'application de la norme.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport qui sont liés à des situations ou à des événements futurs, y compris les prévisions, les objectifs, les attentes, les estimations et les plans d'affaires, sont des énoncés prévisionnels. Les déclarations relatives au programme de rachat d'actions et l'incidence prévue des modifications apportées aux normes comptables constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, estimations, projections et hypothèses actuelles de la compagnie au moment où les énoncés sont faits. Les résultats financiers et d'exploitation futurs réels, y compris les attentes et les hypothèses concernant la croissance de la demande et la combinaison de sources énergétiques; le prix des marchandises et les taux de change; les taux, la croissance et la composition de la production, les lois et politiques gouvernementales applicables; les sources de financement; et les dépenses reliées aux immobilisations et à l'environnement pourraient varier considérablement selon un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les variations de l'offre et de la demande de pétrole brut, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques ainsi que les répercussions sur les prix et les marges qui en découlent; le transport pour accéder aux marchés; les événements politiques ou réglementaires, y compris les modifications apportées aux lois ou aux politiques gouvernementales; les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration pétrolière et gazière et à la production et aux activités connexes; la réglementation environnementale; les taux de change; la disponibilité et la répartition du capital; les perturbations opérationnelles imprévues; la gestion de projet et les échéanciers; les dangers et les risques opérationnels; les incidents de cybersécurité; la préparation aux catastrophes; et les autres facteurs dont il est question dans les facteurs de risque à la rubrique 1A et à la rubrique 7 du rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée du plus récent rapport annuel sur formulaire 10-K.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, qui sont parfois similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières, parfois exclusifs à l'Impériale. Les résultats réels de l'Impériale peuvent être sensiblement différents des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour de toute révision des énoncés prospectifs contenus aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Le terme « projet » tel qu'il est utilisé dans ce rapport peut renvoyer à toute une gamme d'activités différentes et n'a pas nécessairement le même sens que celui qu'on lui donne dans les rapports sur la transparence des paiements au gouvernement.

Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché

L'information sur les risques liés au marché pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019 est sensiblement la même que celle qui figure à la page 25 du rapport annuel de la compagnie sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.